

Incidin™ OxyFoam S



Pour une meilleure observance dans la désinfection des surfaces

Nettoyant-désinfectant sporicide prêt à l'emploi

La formulation innovante du produit Incidin OxyFoam S combine les effets d'une solution brevetée* à base de peroxyde d'hydrogène à un large spectre d'activité.

Produit efficace sur un large panel de bactéries et garantis sans résidus actifs sur les surfaces grâce à une évaporation rapide.

- L'ingrédient actif se décompose en eau et en oxygène
- Sporicide et virucide
- Excellente compatibilité avec le matériel

Incidin OxyFoam S est approuvé dans l'UE en vertu du BPR (Biocide Product Regulation 528/2012).

- Répond aux critères complets de toxicologie, d'écotoxicologie et d'évaluation de l'exposition du BPR
- Répond aux normes de sécurité les plus élevées, assure un niveau de protection élevé pour la santé humaine et l'environnement
- Assure une conformité durable



*Brevet européen EP1987121



Incidin™ OxyFoam S

Nettoyant-désinfectant sporicide prêt à l'emploi

Efficace

- Désinfectant sporicide et virucide

Sûr

- L'ingrédient actif se décompose en eau et en oxygène
- Excellente compatibilité avec le matériel
- Répond aux critères d'évaluation stricts du BPR

Pratique

- Nettoie et désinfecte en une seule opération
- Prêt à l'emploi

Résultats microbiologiques

Efficacité / Conditions	Dispositif médical	Biocide (PT2)
Bactéricide selon EN 13727 (1 min) / EN 16615 (1 min*)	1 min*	1 min*
Levuricide selon EN 13624 (1 min) / EN 16615 (1 min*)	1 min*	
Fongicide selon EN 13624 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	5 min*
Tuberculocide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	5 min* ¹
Mycobactéricide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	
Efficace contre les virus enveloppés selon EN 14476	30 sec*	-- ²
Virucide à spectre limité selon EN 14476 (Adenovirus - 30 sec, Norovirus - 1 min** / 15 min*)	1 min** / 15 min*	-- ²
Virucide selon EN 14476	10 min** / 30 min*	30 min* ²
Sporicide selon la norme EN 17126	60 min**	60 min**

* conditions sales ** conditions de propreté

¹ L'efficacité mycobactéricide comprend l'efficacité tuberculocide.

² Seule l'efficacité virucide totale était applicable en vertu de la norme EN 14476 au moment de la compilation et de la soumission du dossier.

Indications

Dispositif médical : Liquide de nettoyage et de désinfection à large spectre, prêt à l'emploi, pour les dispositifs médicaux invasifs et non invasifs.

Biocide : Désinfection des surfaces (hygiène environnementale) dans les domaines de soins de santé:
- en pulvérisant avec un vaporisateur et un chiffon sec
- en l'essuyant avec un chiffon propre à usage unique et en utilisant la méthode du seau et de la serpillière.

Mode d'emploi

Dispositif médical :

750ml : Vaporiser la surface à une distance d'environ 30 cm, en veillant à ce que la surface soit complètement mouillée. Essuyer la surface avec une lingette propre et laisser sécher. Il est également possible d'appliquer le produit sur une lingette propre, d'essuyer la surface et de laisser sécher.

5L : Appliquer le produit en veillant à ce que la surface soit mouillée. Essuyer la surface avec une lingette propre (par exemple Incidin Dry Wipes System) et laisser sécher. Il est également possible d'appliquer le produit sur une lingette propre, d'essuyer la surface et de laisser sécher.

Applicable à toutes les tailles d'emballage :

Ne pas rincer. Respecter le temps de contact et les conditions pour obtenir l'activité antimicrobienne requise.

En cas d'utilisation dans des conditions propres, nettoyer la surface au préalable (utiliser un chiffon/une serpillière propre et fraîche à chaque étape). L'utilisation d'un produit de nettoyage et de désinfection ne remplace pas un nettoyage régulier. Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles aux agents oxydants comme le marbre, le cuivre ou le laiton. Pour le retraitement des dispositifs médicaux, toujours respecter les instructions d'utilisation du fabricant, y compris la compatibilité des matériaux. Désinfection terminale des dispositifs médicaux semi-critiques (p.e. les sondes et les sondes TEE) : Si l'immersion n'est pas possible, nettoyer l'appareil puis le désinfecter en l'essuyant comme décrit cidessus. Rincer abondamment avec de l'eau potable dans ce cas, une fois le temps de contact écoulé.

Tout incident en lien avec le dispositif médical doit être reporté au fabricant et à l'autorité compétente de l'état membre.

Biocide :

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant l'utilisation et suivez toutes les instructions. Le produit doit être appliqué sur une surface sèche. Mouiller complètement les surfaces. Ne pas rincer après utilisation. Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles aux agents oxydants comme le marbre, le cuivre ou le laiton. Le produit est destiné au nettoyage et à la désinfection en une seule étape. En cas d'utilisation dans des conditions de propreté : nettoyer la surface au préalable.

Utilisation d'une lingette sèche : pour des résultats optimaux tenir le flacon en position verticale et vaporiser à une distance de 30 cm. Vaporiser le produit sur une lingette sèche et essuyer les petites surfaces telles que les plans de travail et les équipements ou vaporiser le produit sur la surface, puis essuyer la surface avec une lingette propre et sèche et laisser sécher. Fermez toujours la buse après utilisation. Les lingettes usagées doivent être jetées dans un conteneur fermé.

Attention : Le produit est classé Biocide et Dispositif médical. Les utilisateurs doivent respecter les temps de contact et les conditions d'emploi correspondantes à l'indication.

Composition

100 g contiennent l'ingrédient actif suivant:
1.5g de peroxyde d'hydrogène (CAS N°7722-84-1).

Stockage

Le produit doit être stocké dans l'emballage d'origine en dessous de 25 ° C dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil.

Durée de conservation après ouverture :
jusqu'à la date d'expiration.



UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL.

Utiliser les dispositifs médicaux et les biocides en toute sécurité

Consultez l'étiquette et les informations sur le produit.

Incidin™ OxyFoam S

Références et conditionnement

Produit	Conditionnement	Référence
Incidin™ OxyFoam S	6 x 750ml	3115790
Incidin™ OxyFoam S	2 x 5L	3115900
Robinet pour bidon de 5L	1	100 338 73



Le règlement sur les biocides (BPR), règlement (eu) 528/2012 :

Le BPR a remplacé la directive sur les produits biocides (BPD) le 1er septembre 2013 en tant que législation responsable de la mise sur le marché européen des substances actives et des produits biocides.

En tant que règlement, il est devenu juridiquement contraignant pour les pays relevant du champ d'application des règlements de l'UE - tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse (les pays de l'Association européenne de libre-échange).

Le Règlement relatif aux produits biocides (BPR ou Règlement (UE) 528/2012) qui régit la mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides au sein de l'Union européenne (UE) est entré en vigueur le premier septembre 2013. Le BPR, qui remplace la Directive relative aux produits biocides, assure un processus d'autorisation et d'approbation harmonisé et plus centralisé pour les produits biocides au niveau européen et entend harmoniser le marché. Elle comprend une évaluation de l'efficacité, de la toxicité et du risque d'un biocide pendant son utilisation. En outre, elle exige des données solides pour démontrer l'efficacité et la sécurité du biocide, ainsi qu'une liste de substances actives et de fournisseurs de biocides approuvés..

Numéro d'autorisation EU Biocide

EU-0024303-0006 1-5

ECOLAB EUROPE
Hofwiesenstrasse 349
CH-8050 Zürich
Switzerland
www.ecolab.com



ECOLAB DEUTSCHLAND GmbH
Ecolab-Allee 1
40789 Monheim am Rhein
Germany

ECOLAB®
PROTECTING WHAT'S VITAL™